

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE «TYPEDESEANCE» DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 19 JANVIER 2026

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, tel que proposé par monsieur le conseiller Carl Hurtubise, appuyé par monsieur le conseiller Alexandre Turcotte :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 19 janvier 2026, tel que rédigé.